

B 21/121/1 Bruxelles

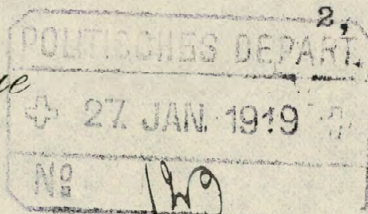
Légation de Suisse

Bruxelles, le 21 Janvier 1919

en

2, rue des Cultes, (Place de la Liberté)

Belgique



116.1.2.

Monsieur le Conseiller fédéral,

Quand vous m'avez proposé de me rendre à Bruxelles vous avez bien voulu me donner l'assurance qu'un collaborateur me serait adjoint si les nécessités du travail de la Légation l'exigeaient. Or, au bout de quelques semaines d'activité dans mon nouveau poste et après avoir monté en quelque sorte à neuf la Légation de Suisse dans cette ville, j'en suis à reconnaître l'impossibilité de gérer ce poste avec le soin désirable dans les circonstances actuelles si je ne suis pas aidé par un attaché. En voici les raisons; le seul collaborateur homme dont je dispose, M. Federer, encore fort jeune, et que je vous ai proposé de nommer chancelier, se trouve complètement absorbé depuis 6 semaines par les nouvelles formalités de visa de passeport édictées par l'office central des Etrangers. Vous n'ignorez pas que chaque visa d'étranger doit être précédé d'une demande télégraphique ou par lettre, préalable, adressée à Berne. Il en résulte une correspondance intense qui a décuplé le service des passeports, car il se présente certain jour jusqu'à 30 personnes à ma Légation, désireuses de se rendre en Suisse. Mon chancelier n'arrive pas à faire la comptabilité de la Lé-

DEPARTEMENT POLITIQUE

BERNE

29 JAN. 1919

Dodis



Légation de Suisse

en

Belgique

-2-

gation et la correspondance courante, consulaire et autre, qui retombe entièrement sur moi. Dans ces conditions, il m'est matériellement impossible de trouver le temps indispensable pour faire des démarches souvent importantes dans les ministères, par exemple pour les nombreux Suisses arrêtés, qui se trouvent en prison à Bruxelles et en province, (une autre lettre traitera cette affaire), pour la question du charbon, pour les relations commerciales belgo-suisse: ce dernier  <sup>sujet</sup>  ~~déjà~~ me préoccupe particulièrement; je suis assailli soit de Suisse soit de Belgique de demandes de renseignements commerciaux qu'il serait du plus urgent intérêt de traiter pour le développement des relations commerciales belgo-suisse: le moment est unique; si la Suisse ne profite pas de l'occasion, elle sera infailliblement supplantée par les concurrents américains et anglais, ces derniers déjà favorisés par la proximité, surtout pour l'exportation des machines. La chambre de Suisse de Bruxelles est à réorganiser entièrement. Pour le moment, elle n'est pas outillée pour répondre aux exigences de la situation. Je cherche à la remplacer de mon mieux, mais le temps me manque. Enfin, au moment où la situation politique présente tant d'intérêt pour notre pays surtout dans ce poste-ci, excellent poste d'observation, au moment où je devrais pouvoir courir un peu à droite et à gauche aux informations pour rédiger mes rapports politiques, je me trouve rivé à mon bureau par la besogne courante.

*Légation de Suisse*

*en*

*Belgique*

-3-

J'estime donc très désirable d'être pourvu d'un attaché de la Suisse romande qui me suppléerait dans ma tâche et qui me permettrait de mieux me consacrer aux questions importantes que je voudrais pouvoir traiter à fond. Je vous serais extrêmement reconnaissant, Monsieur le Conseiller fédéral, de bien vouloir examiner la question et je vous prie d'agréer l'hommage de mon profond respect.

Le Chargé d'affaires de Suisse ad interim:

*Barbey*